

RGPP ! QUEZAKO ?

Inspirée ouvertement de la Revue des programmes au Canada, la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), machine de guerre sarkozyste contre le service public, a été lancée confidentiellement pendant l'été 2007. Elle n'est pas sans rappeler le très libéral Accord Général sur le Commerce et les Services qu'un mouvement citoyen a réussi à sortir de l'ombre dans laquelle le tenait les décideurs de ce monde pour mieux lutter contre la privatisation programmée de services aussi essentielles que la santé ou l'éducation.



L'objectif de la RGPP est simple : réduire la " dépense publique ", c'est-à-dire plus particulièrement ne pas remplacer un départ à la retraite de fonctionnaires sur deux, ce qui ne veut pas dire réduire le coût de ses services pour l'usager, devenu éventuellement client d'un service privatisé ou sur lequel est transféré une partie de ce coût (obligation de déplacements plus

longs par exemple). Comme l'a clairement résumé le Premier ministre le 10 octobre 2007, " La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire ".

L'organisation régionale est privilégiée ; la notion d'accessibilité du service public se substituant à celle de proximité, les fermetures d'hôpitaux, de classes d'écoles, de bureaux de postes, de trésoreries, ... n'en sont qu'à leur début dans ce schéma politique. La perspective de privatisations de services publics allèche certains intérêts privés qu'importe peu la mission au service de la collectivité.

Bouclier fiscal d'un côté, RGPP de l'autre, cette politique remet en cause le modèle de société solidaire née des combats de la Résistance et de la Libération il y a plus de 60 ans.

La remise en cause du financement public de la carte " Famille nombreuse ", la limitation des majorations en matière d'allocations familiales, la réduction des plafonds d'accès au logement social, le transfert total des remboursements en matière d'optique sur les mutuelles et l'ouverture de ce marché de la santé à l'assurance, la radiation des demandeurs d'emplois refusant deux emplois ne nécessitant pas plus de 2 heures de trajet domicile/travail par jour, ... , participent également de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Remplacement dans les écoles maternelles des instituteurs par des gardiens d'enfants, lutte officielle contre les doublons menacent en réalité certains missions fondamentales de l'État, ainsi le rôle du Trésor Public auprès des collectivités locales, ses garanties en matière de gestion, fiable, impartiale et indépendante du secteur public local. La défense de l'intérêt général est nié au profit d'une contractualisation entre les services de l'État et les intérêts particuliers.

Au delà, la RGPP porte atteinte à la neutralité du fonctionnaire en privilégiant une " fonction publique d'emploi " à l'américaine. Le recrutement du fonctionnaire acquiert un caractère précaire et discrétionnaire qui le met à la merci de l'administration employeuse et donc, en dernier ressort, du pouvoir politique.

La RGPP, c'est enfin, à travers le projet de loi sur la mobilité dans la Fonction Publique, la possibilité de " licencier ", mettre en disponibilité sans rémunération, un fonctionnaire qui refuserait trois emplois qui lui auraient été proposés dans le cadre

d'une " réorientation professionnelle ", en cas de " restructurations et de suppressions d'emplois ", autant dire dans le cas des suppressions de services

Sommaire

**RGPP ! Quezako
Santé au travail
De l'argent, il y en a...
Terrain
Représentativité
Prud'homme 2008
Manif**

publics.

La RGPP est donc pleinement un sujet de société qui concerne tous les citoyens et tous les habitants de notre pays. Tout comme contre l'A.G.C.S. ou le Traité Constitutionnel Européen, il s'agit donc de créer un mouvement d'opinion le plus large possible où se retrouvent tous ceux, syndicats,

associations, citoyens, ..., qui veulent dire non à l'égoïsme libéral.

L'Union Syndicale Solidaires de Moselle appelle à ce mouvement d'opinion et prendra prochainement des initiatives en ce sens.

“SANTÉ AU TRAVAIL”

SUD Caisses d'Epargne mène actuellement une enquête nationale sur la souffrance au travail. les témoignages recueillis à la Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne Ardenne sont édifiants ; ils confirment nos analyses quant aux conséquences de l'évolution libérale du groupe Caisse d'Epargne.

" La charge de travail est de plus en plus lourde. Des objectifs sont fixés sans que la hiérarchie se demande si les moyens mis à la disposition du personnel sont suffisants. Les heures supplémentaires sont la seule solution pour satisfaire au mieux la clientèle qui s'en prend à nous en premier. La direction s'en fout et nous, nous sommes trop C.. "

" Augmentation et individualisation des objectifs= dégradation des conditions de travail. Même si dans le réseau commercial, on se sert les coudes, l'ambiance se dégrade de jour en jour".

" Déontologie, objectifs surdimensionnés, Qualité : Cherchez l'intrus et vous connaîtrez les raisons du mal être dans notre entreprise. Mais où sont les valeurs qui étaient les fondations de notre établissement ? "

" Avoir un bac +2 et ne pas dépasser 1100 euros de salaire, c'est honteux ! "



" Ce qui est le plus déconcertant à la CE c'est le décalage entre le réseau commercial et les dirigeants. Ils instaurent une politique tarifaire qui pénalise de plus en plus nos clients, imposent des contrôles et documents qui impactent sur le temps commercial et paradoxalement les objectifs sont de plus en plus élevés "

" Je pensai pouvoir faire carrière à la CE, mais je suis aujourd'hui très déçue. Mon contrat se termine bientôt et je ne pense qu'à une chose, quitter ce monde sans pitié et sans solidarité : Diviser pour mieux régner".

" Je côtoie un(e) collègue qui a déjà fait une tentative de suicide !".

" Le plus dur est de devoir accepter et supporter d'écouter des règles en sachant d'avance que c'est exactement l'inverse qui va être appliqué.

" Le travail et les conditions de travail se dégradent de plus en plus car l'entreprise recherche de plus en plus de profit année après année au détriment du personnel via l'intéressement, les salaires, matériel de travail, l'effectif. Tout est revu à la baisse pour augmenter les profits alors que les profits sont déjà conséquents. Le résultat est certes important, mais les moyens pour les atteindre pourraient être plus humains".

" Nous avons dans notre service une chef de service qui se sert de son pouvoir pour créer une ambiance détestable. On se croirait à la maternelle, toujours prêt à se faire dénoncer et punir. L'ambiance est désastreuse, mais à l'échelon supérieur, on approuve de telles méthodes".

" Moi-même, je suis victime d'un harcèlement en règle depuis 3 ans environ. Insidieusement, jour après jour, mon responsable hiérarchique fait pression sur moi ; que ce soit pour prendre des congés (jamais prioritaire, alors que j'ai un enfant en bas âge), pour faire grève (menaces si je m'absente), pour percevoir la part variable (on change mes objectifs en cours d'année), ou tout simplement pour évoluer au sein de mon service (déjà une prime de déplacement c'est bien assez !). Sans parler des stagiaires qui m'informent régulièrement que je suis dénigré par mon responsable et qu'elles doivent l'avertir si je ne fais pas mon travail correctement."

DE L'ARGENT, IL Y EN A ... MAIS IL NE SERA PAS DANS LES POCHES DES CHEMINOT-E-S !

Durant des années, la direction SNCF et les gouvernements ont imposé une augmentation de la productivité, au nom de la lutte contre « le déficit de l'entreprise ». Les résultats sont désormais excédentaires, et pourtant la même logique se poursuit.

En quelques mois, les cheminots ont vu leur Caisse de Prévoyance et Retraite être sortie de la SNCF, leur régime de retraite gravement remis en cause, des négociations sur la pénibilité qui débouchent sur des miettes, une perte de pouvoir d'achat qui ne cesse de s'aggraver...

Et maintenant, il s'agirait de revoir à la baisse la réglementation du travail, pour satisfaire les demandes du

patronat des entreprises ferroviaires privées, collègues des patrons de la SNCF dans l'U.T.P. collègues et amis qui siègent et décident ensemble au sein de l'UTP ???

Selon la presse, la SNCF devrait annoncer mercredi des résultats annuels 2007 en nette hausse, dont un bénéfice net de 930 millions d'euros pour le groupe. Du coup, l'Etat se souvient qu'il est actionnaire de la SNCF, entend prendre 150 millions de dividendes ! Finalement, c'est quand même assez simple le système capitaliste :

Quand le résultat est déficitaire, les salariés doivent faire des sacrifices.

Quand le résultat est excédentaire, les salariés doivent faire des sacrifices.

Peut être que c'est la logique d'ensemble qu'il faudrait revoir ?

Terrain, c'est le projet de La Poste qui a créé un bureau centre et des bureaux de proximités.

Les bureaux de proximités (soi-disant petit bureau) voient souvent leurs horaires diminués, mais aussi moins d'opérations, ou, ils deviennent APC (agence Postale Communale) avec du personnel communal, ou encore Relais Poste (chez le commerçant) soi-disant amplitude horaire plus grande mais très peu d'opérations.....

Maintenant voici le Projet TERRAIN II.

C'est ce que l'on appelle le changement dans la continuité. A mauvaise organisation, nouvelle réorganisation. Moins de bureaux centre, plus de bureau de proximité. Cela se traduit par des déplacements conséquents pour le personnel au risque d'une détérioration du service rendu à l'utilisateur. La proximité oui, mais avec les moyens de service de proximité. Pas de déguisement, pas de



père Noël encore moins de carnavals. Aujourd'hui, un bureau centre pour six bureaux de proximité. Demain, un bureau centre pour vingt bureaux de proximité. Cela peut paraître inconséquent en terme de périmètre et de prise en charge, cependant la Poste dans sa logique de gain de productivité, envisage déjà la transformation de ces bureaux de proximité en agence postale communale (APC) ou relais point contact (RPC), et ceci au cas par cas. Dans sa finalité, cette logique se traduira par moins de bureaux centre et de proximité. Preuve en est, une fois de plus, que le personnel et les usagers restent les dindons de la farce.

Le slogan " Bougeons avec la Poste " n'aura jamais autant mérité d'être cité.

PS : Bientôt TERRAIN 3, un bureau par Sous Pref..... Non, non ne leur donnons pas de mauvaises idées....

Mort annoncée des EAR

Après avoir sévi en Alsace, notre nouvelle direction bicéphale (Meuse et Moselle), par décision unilatérale, s'octroie le droit de se débarasser purement et simplement des EAR (Equipe d'Agents Rouleurs). La raison évoquée en est simple, sacrifier le personnel au nom de marchés financiers.

Suite au projet Terrain II (voir ci dessus), le personnel concerné sera remplacé par les agents sédentaires, qui eux seront de fait nomadisés sur le secteur de rattachement. En cas de situation délicate (disent-ils), nos chefs d'établissement pourront faire appel à des intérimaires via l'agence ADECCO... Service public quand tu nous tiens !

Plusieurs questions se posent :

-Est-ce le début de la gestion des prestations de service par des agences d'intérim ?

-N'est ce point là l'amorce de la reprise d'activités par des entreprises de droit privé ?

-Le secret de confidentialité lié à la prestation de service, sera-t-il respecté dans le cadre des missions exercées par ces mêmes intérimaires ?

-La qualité rendue à l'utilisateur sera-t-elle encore de mise ?

Nous osons espérer que nos dirigeants, fort de leur expérience acquise, ont su mettre en avant leur compétence pour pallier tout manquement à ces règles déontologie et feront en sorte que notre service public reste des plus efficace envers l'utilisateur...

Qui pourrait en douter ?

Représentativité des syndicats : le gouvernement a un texte sur la table

Le gouvernement, pour réformer les règles de représentativité des syndicats et de validation des accord d'entreprises, dispose maintenant d'une "position commune" arrêtée jeudi avant l'aube à l'issue d'une négociation à rebondissements entre patronat et syndicats. Ce texte, modifié in extremis pour préserver la CFTC et la CFE-CGC, propose de faire de l'audience des syndicats aux élections professionnelles la clé de voute des relations sociales dans les entreprises.

L'élection d'un comité d'entreprise ou de délégués du personnel est en principe obligatoire dans les entreprises à partir de 11 salariés.

Selon le texte, un syndicat devrait recueillir au moins 10% des suffrages valablement exprimés pour participer aux négociations collectives dans son entreprise.

L'Unsa et Solidaires, qui n'appartiennent pas au club des cinq syndicats représentatifs depuis les années 1950 (CGT, CFCT, FO, CFE-CGC, CFTC), pourront présenter des candidats plus facilement qu'aujourd'hui.

A partir du 1er janvier 2009, un accord d'entreprise devrait recueillir impérativement la signature de syndicats représentant au moins 30% du personnel, et ne pas être frappé d'opposition par les syndicats majori-

taires.

En outre, sans une assise électorale provisoirement fixée à 8%, un syndicat ne pourrait pas ou plus négocier dans une branche, ni au plan national.

Le changement ne pourra pas intervenir avant environ cinq ans, en raison des délais pour collecter le résultat aux élections dans les entreprises.

Solidaires (Sud), plaide aussi pour que l'Etat s'appuie sur les prud'homales, malgré l'abstention dominant ce scrutin (plus de 67% en 2002).

"L'existence de cet accord qui sera sans doute signé de manière majoritaire va peser dans l'appréciation du gouvernement, mais il a toute latitude pour aller plus loin", a déclaré Annick Coupé (Solidaires), réaffirmant qu'elle visait la barre des 5% en décembre.

Prud'homme décembre 2008

L'appel à candidature pour les élections prud'homales est en cours dans toutes les structures de Solidaires.

Si vous êtes candidat-e-s, rapprochez-vous de votre section ou syndicat.

NON A LA SYSTEMATISATION DES CAMPS RASSEMBLEMENT EUROPEEN CONTRE LA DIRECTIVE DE LA HONTE

MERCREDI 17 MAI 2008, 12H30 BRUXELLES

PLACE SCHUMAN BUS AU DEPART DE METZ : 25€
(aller-retour dans la journée)

Contact : SUD SANTE SOCIAUX MOSELLE 06 87 95
17 20

Des enfants, des femmes, des hommes, sont aujourd'hui pourchassés, traqués, empêchés de vivre. Ce sont les sans-papiers, fuyant misère et dictatures souvent au péril de leur vie, victimes parfois de réseaux mafieux qui vivent de la fermeture de nos frontières. Leur seul tort est de vouloir vivre à toute force et construire un avenir meilleur pour leurs enfants.

Notre gouvernement les transforme aujourd'hui en gibier et en boucs émissaires des maux de la société française. À l'arbitraire de la loi s'ajoute celui des pratiques administratives des centres de rétention sous la pression d'une « politique du chiffre » ignorant toute humanité.

Ces lieux sont la face la plus sombre d'une politique migratoire dont le but n'est pas tant d'interdire l'Europe aux migrants et aux réfugiés que de les inscrire dans un système d'exclusion et de hiérarchie des droits. Jeter dehors des familles pour aller chercher des célibataires jetables à la fin de leur contrat de travail, voilà la nouvelle logique qui sera institutionnalisée si on laisse faire. Cette logique tirera tous les salariés vers le bas.

Le 20 Mai 2008, le projet de directive sur la rétention et l'expulsion des personnes étrangères va être soumis au Parlement européen.

S'il était adopté, ce texte permettrait l'enfermement des étrangers pouvant atteindre 18 mois pour le seul fait d'avoir franchi des frontières et de vouloir vivre en Europe. Les camps, les centres de rétention sont systématisés et leur création passe à un stade industriel. A Metz, non content d'avoir ouvert un centre de rétention à l'emplacement de l'ancienne caserne des valières, l'administration envisage désormais d'ouvrir un nouveau centre de rétention à Metz Queuleu qui pourra tripler le nombre de « rétenus », près d'une centaine, dont des familles, des enfants, des étudiants...

Ne laissons pas faire